

Présents :

Directrice Mme ZAPP
Enseignants Mme BAUDRIER, Mme MATHIAS, Mme BEAUFILS, Mme DOMINGUES, Mme VALLIER
Représentant de l'Éducation Nationale M. BECOURT, IEN de la Circonscription de Chaumes en Brie

Représentants Mairie : M. BAZERBES, 1er adjoint
M. VANAKER adjoint aux affaires scolaires

Représentants des parents (titulaires)
Elodie CAVIGIOLI
Cécilia CATARINO
Abigaëlle SALACROUP MICHETTE
Philippe KANN
Sébastien DUMELIE

Représentants des parents (suppléants)
Priscilla GOMES
Marylène KANN

Absents excusés :
Mme PHARISIEN, Maire
Mme BARS-VALEYRE, psychologue scolaire

Séance ouverte le 5 novembre 2019 à 18h30 – Séance levée à 21h30

ORDRE DU JOUR :

1. Résultats des élections des représentants de parents

Le taux de participation à l'élection est de 44,94% (contre 44,67% l'an dernier et 62,33 % en 2017). Il y a eu 71 suffrages pour 158 inscrits (64 bulletins exprimés et 7 votes blancs ou nuls)

Sont élus en tant que titulaires : Mme Cavigioli Elodie, Mme Catarino - Joaquim Cécilia, Mme Thomas Sabrina, M. Kann Philippe et Mme Gomes Priscilla.

Sont élus en tant que suppléants : Mme Kann Marylène, Mme Salacroup-Michette Abigaëlle, M. Dumélie Sébastien, Mme Debout Christelle et Mme Bon Emeline.

Une adresse mail générale est à disposition des parents et sera indiquée dans les cahiers de liaison : rpevsd@gmail.com

2. Rôle du conseil d'école

En accord avec tous les partenaires, un règlement au Conseil d'École a été expliqué et adopté. Une nouvelle équipe de parents et d'enseignants étant en place, ce règlement permet de situer les rôles de chacun.

Pour rappel, le conseil d'école a pour fonction : vote du règlement intérieur de l'école, adoption du projet d'école, avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toute question intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène et sécurité des enfants, etc.) et l'organisation d'activités complémentaires ou culturelles.

Il est composé des enseignants de l'école et un membre du RASED, des parents d'élèves élus en nombre égal au nombre de classes de l'école, du maire ou de son représentant et le conseiller chargé des affaires scolaires, des personnes invitées en fonction des points abordés à l'ordre du jour, de l'Inspecteur et du DDEN local (délégué départemental à l'Éducation nationale) membres de droit.

3. Rentrée 2019 et effectifs

Il y a 119 élèves à la date du 5/11/2019

- PS/MS : 19 + 11

- GS : 22
- CP/CE1 : 16 + 7
- CE1/CE2 : 7 + 17
- CM1/CM2 : 8 + 12

Il y a eu de nombreux changements à la rentrée, d'enseignants sur une classe particulièrement. La communication de l'école a été la plus claire possible en fonction des éléments que l'équipe avait en sa possession. Un affichage a été mis en place devant l'école et un mot a été collé dans les cahiers de liaison. Les parents d'élèves élus ont été tenus au courant dès que possible.

Les ATSEM ne sont plus dédiées à une classe mais tournent à chaque période.

Il y a également une AESH dans l'équipe qui se répartit entre la classe des CM1/CM2 et la classe des CE1/CE2.

Question des parents : serait-il possible qu'une affiche soit mise sur le tableau d'affichage de l'école, et de faire une diffusion via KLASSROOM ?

Klassroom fonctionnant désormais pour toutes les classes, la communication générale de l'école peut passer par ce moyen en plus des cahiers de liaison et de l'affichage.

1. Fonctionnement et vie de l'école

- **Horaires de l'école :** L'école ouvre ses portes entre 8h20 et 8h30 le matin. La fin de la matinée est à 11h30. L'après-midi, nous accueillons les élèves entre 13h20 et 13h30. La fin de la journée de classe est à 16h30.

Question des parents : pourriez-vous faire un rappel aux parents via le carnet de liaison sur l'importance de respecter les horaires pour venir déposer et rechercher leurs enfants à l'école/garderie afin de permettre à leurs enfants d'évoluer dans des conditions optimales d'apprentissage et dans un contexte non anxieux ?

Un rappel a été fait dans toutes les classes en début d'année lors des réunions de rentrée. Les horaires figurent sur la note de rentrée mais vont apparaître aussi dans le règlement intérieur qui sera signé par tous les parents. Ainsi les parents s'engagent à respecter les horaires de l'école.

Concernant les retards, des billets de retards ont été créés et sont collés automatiquement dans les carnets de liaison. Un rappel individuel sera fait par la directrice lors d'un entretien en cas d'abus.

Pour le moment, nous n'avons pas dénombré de retards conséquents.

- **Livrets scolaires :**

L'ensemble de l'équipe enseignante (élémentaire et maternelle) utilisera comme l'an passé Edumoov afin de renseigner les progrès des élèves.

En maternelle, le carnet de réussites sera remis en mains propres et sur rendez-vous aux parents en février 2019 et en juin 2019.

Les bilans trimestriels et le livret scolaire unique seront transmis aux familles 3 fois dans l'année.

> 1er trimestre : livrets transmis avant les congés de Noël 2019.

> 2ème trimestre : livrets remis en mains propres en mars 2020 sur rendez-vous.

> 3ème trimestre : livrets transmis fin juin 2020.

- **Coopérative scolaire :**

Les comptes de la coopérative affiliée à l'association départementale OCCE 77 sont contrôlés par un commissaire aux comptes. Ils ont été vérifiés par un parent avant transmission : Mme Da Silva (cahier des pièces comptables, saisie informatique des recettes et dépenses, relevé bancaire du mois d'Août 2019).

Cette année, Mme Baudrier est mandataire de l'OCCE 77-2251. Elle sera secondée par Mme Zapf.

- Solde en fin d'exercice (31/08/2019): 2546,45 €.
- Principales dépenses pour l'exercice en cours (depuis septembre 2019) : affiliation OCCE et assurance 292,08 €, ingrédients pour ateliers cuisine en maternelle, achat de matériel pour les classes, Prix des Incos ...
- Principale recette depuis le début de l'exercice : 1300 € de subvention communale.

L'appel au don a été lancé avant les vacances de la Toussaint. La participation des familles à début novembre est de 1471 €. Toutes les familles n'avaient pas encore complété le document. Nous remercions les parents de leur générosité.

- **Sorties scolaires :** Plusieurs sorties sont prévues.

- Les classes de Cycle 1 iront à la médiathèque en mai 2020
- Les classes de Cycle 2 iront à la médiathèque jeudi 7 novembre 2019
- Les classes de CM1/CM2 et des CE1/CE2 programment une sortie au Musée de la Grande Guerre.
- La classe de Cycle 3 ira visiter le collège de secteur c'est à dire celui de Tournan.

De plus, les classes des CE1/CE2 et des CM1/CM2 se sont inscrites pour des rencontres sportives qui auront lieu en fin d'année.

- **APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) :** Ce sont des aides sur le temps du midi qui permettent de travailler en petit groupe des compétences précises. Elles sont proposées aux élèves sur un période. Elles ont démarré à la période 1 et vont se poursuivre tout au long de l'année.

- Pour le Cycle 1 : le travail se fait sur le langage oral, la phonologie et la numération
- Pour le Cycle 2 : la lecture principalement est abordée
- Pour le Cycle 3 : travail sur les stratégies de lecture mais aussi sur l'écriture et l'étude de la langue

Les élèves qui ont APC, ont tout de même, 1h30 de pause méridienne le midi.

- **RASED :** Mme Bars-Valeyre, psychologue scolaire, intervient prioritairement à l'école pour les dossiers EGPA, les passages anticipés et les demandes de dossiers MDPH, des entretiens individuels avec les élèves en ayant besoin, des observations de classe en maternelle. Elle participera aux équipes éducatives selon la nature des difficultés des élèves et selon sa disponibilité.

La directrice de l'école rappelle que la psychologue scolaire peut être contactée directement par les parents sans qu'ils n'aient besoin de passer par l'école. Mme Bars-Valeyre a transmis un mot aux parents via les cahiers de liaison au mois de septembre, sur lequel figure son téléphone ou son adresse mail.

Les parents demandent à ce que le numéro de Mme Bars-Valeyre soit communiqué via Classroom.

- **Inspection :** L'inspecteur de la circonscription de Chaumes-en-Brie pour l'année 2019/2020 se nomme M. Bécourt. Il est entouré d'une équipe de circonscription qui l'accompagne et que les enseignants peuvent saisir pour des projets, des questions ou pour les aider à répondre à certaines problématiques.

Au sein de l'équipe de circonscription, une personne est dédiée à la sensibilisation des élèves concernant le harcèlement en milieu scolaire. Elle est déjà intervenue dans une classe en début d'année et peut revenir à la demande des enseignants.

- **Santé et prévention :** Les MS ont passé une visite médicale avec l'infirmière de la PMI (dépistage visuel, auditif, développement du langage...) au mois d'octobre. A la suite de ces tests, elle a adressé un courrier à chaque famille et a recommandé si nécessaire la réalisation d'un bilan auprès d'un spécialiste (ophtalmologiste, orthophoniste...). Elle a fait part oralement de ses constats à la maîtresse de la classe.

Question des parents : Comment se passe l'apprentissage en double niveau ?

Cette année, les classes en double niveau respectent les cycles et c'est d'autant plus intéressant. Les programmes ont été conçus de manière spiralaire (qui se répète durant tout le cycle) sur 3 ans : la maternelle, les savoirs fondamentaux (CP-CE1-CE2), la consolidation (CM1-CM2-6^{ème}). Cela permet aux élèves de prendre le temps d'acquérir mais aussi de consolider les apprentissages.

Le principe du double niveau est simple : chaque classe fait son programme et certains apprentissages peuvent être faits en commun selon plusieurs critères :

- Les projets de la classe
- Les besoins des élèves
- Travail autour d'une même compétence au même moment.

Une différenciation est faite sur les exercices apportés et sur l'évaluation.

Chaque classe étant unique, c'est à l'enseignante de savoir comment organiser sa classe et ses temps d'apprentissages.

Question des parents : Quels sont les décloisonnements mis en place cette année ?

Plusieurs décloisonnements ont été mis en place cette année :

- Anglais avec Mme Zapf : les CP viennent 2 fois par semaine avec les CE2 (mardi et vendredi matin) puis les CE1 se réunissent sur un autre moment (mardi après-midi)
- Grammaire avec Mme Baudrier : les CE1 se regroupent pour travailler la grammaire (mardi et jeudi matin)
- Écriture avec Mme Baudrier : les CE2 vont travailler le geste graphique les mardis après-midi
- Sport et travail en autonomie avec Mme Baudrier : les CM1 vont travailler avec les CP durant le temps de piscine du lundi après-midi.
- Natation avec Mme Domingues : les CE1 des CP/CE1 partent à la piscine le lundi après-midi

1. Communication au sein de l'école

De nombreux moyens sont à disposition au sein de l'école :

- Le cahier de liaison : pour toute question, pour toute information à communiquer à l'équipe enseignante, pour les prises de rendez-vous et les absences. Il est à vérifier tous les soirs.
- L'affichage devant l'école pour tout ce qui est communication générale.
- L'entretien avec l'enseignant qui permet de discuter des problématiques ou des questionnements liés à son enfant. Nous demandons aux parents de prendre rendez-vous. En ce début d'année, beaucoup de parents sont venus le soir même à la sortie de l'école pour parler à l'enseignante de leur enfant. L'équipe a été très compréhensive mais nous souhaiterions que la prise de rendez-vous se fasse de manière plus structurée désormais.
- Klassroom : l'ensemble de l'équipe enseignante a fait le choix d'utiliser l'application

Klassroom comme outil de communication vie de classe / parents.

L'autorisation du droit à l'image a été demandée 2 fois (en tout début d'année dans les renseignements complémentaires) et lors de la mise en place du Klassroom de chaque classe à travers un document de droit à l'image et au son. Klassroom correspond aux normes RGPD car seuls les parents qui en ont fait la demande peuvent accéder aux données. Les demandes ont été faites auprès du responsable informatique de l'Inspection Académique. Chaque compte est sous la responsabilité de l'enseignante.

Si des parents ont refusé la présence de leur enfant sur les photos, il est sorti du cadre ou flouté et non reconnaissable.

C'est pour l'instant une très grande réussite. Les retours sont très positifs de la part des parents.

Voici quelques chiffres :

- 108 membres pour 84 élèves
- 5 classes présentes
- 45 publications à la fin de la 1^{ère} période
- 77 % de vues en moyenne

- Pour les petits tracas du quotidien, des billets pour prévenir les parents ont été mis en place (petite blessure, petite maladie ...). En cas de problème plus important, les enseignantes appelleront les parents.

Question des parents : Comment les RPE pourraient épauler les équipes cette année ?

L'équipe sollicite les représentants élus pour mobiliser les parents à participer activement aux différentes manifestations, qui seront nombreuses cette année et dont l'objectif premier sera le financement des sorties scolaires, mais aussi le financement d'une future classe découverte dans les années à venir.

L'organisation de la fête de l'école va être un moment de coordination parents-enseignants assez important. L'équipe enseignante propose aux parents élus d'organiser une réunion dès janvier pour préparer cet événement en invitant tous les parents de l'école.

1. Règlement intérieur et sécurité

Sécurité : Le plan Vigipirate est toujours activé, aussi les locaux ne sont pas ouverts aux parents sur le temps scolaire, sauf autorisation préalable de la directrice : c'est le cas notamment pour les ateliers jeux mathématiques et cuisine...

3 exercices de mise en sûreté sont obligatoires chaque année. Leur but est de permettre aux élèves et aux personnels de l'école de prendre des habitudes.

2 exercices ont déjà eu lieu :

- L'exercice incendie s'est déroulé le 19 septembre matin pour toute l'école. Il a été déclenché en élémentaire pour tester s'il était entendu dans tous les bâtiments. Le point de ralliement est matérialisé par un panneau installé au niveau du verger (derrière le parking enseignant et la classe maternelle).

Les 3 bâtiments ont été évacués en 2'48" (Temps mis pour évacuer entièrement les bâtiments, rejoindre le point de ralliement compter les élèves). D'autres exercices d'évacuation « type incendie » seront effectués en cours d'année 2020, mais les élèves et/ou les enseignantes n'en seront pas informés à l'avance. L'objectif des exercices d'évacuation est d'acquérir les bons réflexes en cas d'incendie.

- L'exercice PPMS Intrusion-Attentat a eu lieu le jeudi 17 octobre 2019. Il a duré 20 min. Le scénario est défini par l'Inspection Académique.

Nous avons sollicité l'aide de la Mairie pour avoir 2 observateurs. L'ensemble des bâtiments a été vérifié.

L'équipe précise qu'à l'école primaire les élèves sont sensibilisés à la prévention des risques, aux missions des services de secours, aux gestes de premiers secours et aux règles générales de sécurité.

L'équipe enseignante propose la diffusion dans tous les cahiers de liaison d'un livret d'information concernant la sécurité dans l'école et de l'application du Plan Vigipirate.

Vote du règlement intérieur : L'équipe enseignante propose deux modifications au règlement intérieur, qui a été élaboré conformément au règlement type départemental. Ces modifications sont les suivantes :

« Admission à l'école

L'admission se fait à partir de l'année des 3 ans et est obligatoire. Une demande d'aménagement du temps scolaire peut être effectuée par les parents pour un temps de repos à la maison, mais l'enfant doit, au fur et à mesure de l'année revenir à l'école.

Les enfants ayant un aménagement du temps scolaire seront accueillis à partir de 15h. »

« Retards

En cas de retards répétitifs à la sortie des classes, les enfants seront confiés au centre d'accueil et les frais seront à la charge des familles. »

Le règlement de l'école est adopté à l'unanimité et sera diffusé aux familles au mois de novembre 2019.

2. Évaluations nationales

Les évaluations nationales ont été passées en septembre pour les classes de CP et CE1. Les résultats seront présentés collectivement en novembre aux parents avant une remise individuelle pour chacun des élèves.

De manière générale, les résultats sont bons pour les 2 niveaux testés.

Les CP connaîtront une 2^{ème} session en janvier 2020.

Le but de ces évaluations est de faire un diagnostic des apprentissages des savoirs fondamentaux (lire, écrire et compter) des élèves. Elles sont complétées par des évaluations en 6^{ème} qui permettent aux écoles de construire des parcours d'apprentissages pour les élèves.

3. Projet d'école et projets de classe

▪ Rappel des grands axes du Projet d'Ecole :

- Orientation 1 : Apprendre à comprendre (améliorer la compréhension des textes, organiser un parcours littéraire, Améliorer la lecture et la compréhension des consignes)
- Orientation 2 : Améliorer les compétences en langue orale et écrite (renforcer les compétences écrites, renforcer les compétences écrites)
- Orientation 3 : Savoir vivre ensemble et respecter l'autre et ses différences (vivre la coopération, réduire les conflits entre élèves)

L'équipe enseignante a fait de l'Orientation 3 une priorité pour cette année et a développé un travail dans toutes les classes autour du « vivre ensemble » :

- gestion des conflits par la coopération (conseil des élèves, messages clairs, 4 accords Tolstèque ...)

- Des projets interdisciplinaires et inter-classes vont voir le jour tout au long de l'année afin de favoriser l'entraide et l'empathie des élèves.
- Des élections de délégués auront lieu avant les vacances de Noël : ils auront un rôle de médiateurs au sein de leur classe mais aussi devront faire des propositions pour améliorer la vie de l'école lors des conseils de délégués qui se réuniront avec la directrice une fois par trimestre.

L'année précédente, un téléfilm a été tourné au sein de l'école avec certains élèves. Le thème est la maltraitance de l'enfant et est très dur (particulièrement pour les enfants). Il sera diffusé le 19 novembre sur France 3. Un mot d'avertissement sera diffusé dans les cahiers de liaison pour prévenir les parents de la violence du thème et de la fin du film afin de préserver les enfants.

▪ **Projets de classes :**

- Des décroisements sont organisés les lundis après-midi (jusqu'à janvier) pour les élèves de CE1 et CM1
 - Les CE1 vont à la piscine avec Mme Domingues
 - LES CM1 font sport et du travail en autonomie avec Mme Baudrier

Les CP, CE1 et CE2 décroissent plusieurs fois par semaine pour :

- L'anglais avec Mme Zapf (les 3 classes)
- La grammaire avec Mme Baudrier (pour les CE1 réunis)
- L'écriture avec Mme Baudrier (les CE2)

Les décroisements sont fortement appréciés par les élèves, très engagés dans les activités proposées.

- La communauté du Val d'Europe Agglomération propose aux classes des interventions en EPS et en Anglais. Les intervenants sont habilités par l'Education Nationale, les projets en EPS sont transmis pour validation à Monsieur l'Inspecteur. Le financement des séances est pris en charge par VEA.
 - Madame Sébille intervient en EPS 1h30 par semaine auprès des élèves de CM1/CM2.
 - Mme Laverie, professeur d'anglais intervient 1h30 min par semaine auprès des CM1 et des CM2.

Il est précisé par l'équipe que les intervenants de Val d'Europe Agglomération ont tous les deux un excellent relationnel avec les élèves.

Les 12 séances de natation (CE1, CE2 et CM2) sont financées par VEA (centre aquatique) et le transport par la commune.

- Cette année, Mme Nancey intervient en danse pour les classes de MS/GS et CP les mardis à raison d'une demi-heure par groupe (4 groupes). Le projet pédagogique s'intitule « danse et nature ». Ces interventions sont financées par la commune.
- Prix des Incorruptibles : l'ensemble des classes participe cette année à un projet autour des livres. Par niveau de classe, des livres (albums, romans ...) sont proposés aux élèves. Tout un travail de mise en réseau est effectué. Les élèves voteront au mois de mai pour leur livre préféré de la sélection comme tous les autres participants (plus de 400 000 chaque année). Il peut leur être proposé selon les classes de participer aussi à un concours d'illustrations autour des livres de leur sélection.

▪ **Projet commun à toutes les classes :**

L'équipe enseignante a choisi de travailler sur un thème commun à toutes les classes : « Observer et préserver la nature qui nous entoure »

Plusieurs projets sont en cours ou en réflexion sur l'école et dans les classes : tri de piles, potager, plantation, sensibilisation aux déchets ...

Ce thème rythmera notre année et sera le fil conducteur pour notre exposition au mois de mai et notre spectacle de fin d'année.

1. Questions pour la Mairie et travaux

De nombreuses questions des parents ne concernent pas le conseil d'école. Il est proposé aux représentants de parents de faire une réunion en amont des conseils d'école avec les élus de la Mairie pour traiter ces questions.

Concernant les demandes du 1er trimestre, il est demandé aux parents de mettre à jour leurs questionnements et de les proposer à nouveau à la Mairie afin de convenir d'une date de rendez-vous.

• PREFABRIQUE

Il ne reste qu'une rambarde à installer sur un côté des escaliers du préfabriqué. Un passage protégé et des caillebotis ont été créés durant les vacances de la Toussaint. Des bandes antidérapantes ont été posées sur les escaliers d'accès.

Devenir du Préfabriqué : Pour le moment, la Mairie ne peut pas prédire les futurs effectifs mis à part 5 arrivées de PS en 2020/2021. Dans le courant de l'année 2019/2020, 95 logements vont être livrés sur la commune et il n'y a, à ce jour, aucune vision du nombre d'enfants qui intégreront l'école.

L'avenir du préfabriqué n'est donc pour l'instant pas décidé.

• BATIMENTS SCOLAIRES EXISTANTS

Équipements :

- Une réflexion est en cours pour créer une protection extérieure du bâtiment pour empêcher les UV de rentrer et d'isoler le bâtiment de la chaleur.
- De nouveaux téléphones ont été installés en garderie pour permettre aux parents de joindre les animatrices.

Réhabilitation :

L'assurance a commencé les versements de la garantie décennale la semaine dernière.

Avant de procéder aux travaux à l'intérieur de l'école, il est nécessaire de réparer les drains qui mènent au rû car certains sont écrasés.

Les travaux d'embellissement de l'école démarreront après.

Salle de motricité :

Un projet de création de classe est prévu à la place de la salle de motricité et doit démarrer dans le courant de cette année scolaire. Celle-ci pourrait être déplacée dans le bâtiment périscolaire : les parents émettent des réserves concernant l'hygiène et la taille de l'espace dédié à la motricité. La Mairie précise que ce déplacement du lieu de motricité est en cours de réflexion.

• PERSONNELS MAIRIE AU SEIN DE L'ECOLE

Les ATSEM tournent par période sur les classes. Aucune d'entre elles n'a le diplôme et elles sont toutes sur un poste d'agent technique.

Le but de les faire tourner est multiple :

- développer leur polyvalence
- permettre lors des absences de pouvoir rapidement revoir les plannings
- travailler la cohésion d'équipe
- découvrir tous les métiers qui tournent autour de l'école

Le planning des ATSEM peut être encore revu en fonction des apports et des besoins des enseignants.

Pour les absences de longue durée, un recrutement est effectué. Pour les absences ponctuelles, le planning est revu afin de faciliter le fonctionnement des classes.

L'équipe enseignante remercie les ATSEM pour leur implication quotidienne quelle que soit la tâche qui leur incombe.

- **CANTINE**

Concernant le bruit dans la cantine, un sonomètre a été mis en place afin de faire prendre conscience à tous du bruit ambiant.

- **BUDGET ECOLE**

Sorties Pédagogiques :

Une subvention de 1300 euros a été versée à l'école pour l'année 2019/2020. La Mairie va se renseigner sur les financements qui étaient donnés les années précédentes.

Elle propose à l'équipe enseignante de faire remonter les besoins pour les sorties (car..) et de voir si elle peut aider à leur financement.

Études surveillées :

Il n'y aura pas d'étude mise en place pour le moment.

- **SOUTIEN DE LA MAIRIE AUPRES D'ELEVES BENEFICIANT D'AVS**

La Mairie n'a pas de contact à la MDPH pour aider et accélérer le recrutement des AESH.

- **EPANDAGE AGRICULTURE**

Il est demandé aux agriculteurs de prévenir l'école en cas d'épandage.

Si l'odeur est trop forte, les enfants ne seront pas sortis en récréation.

Les parents restent réservés sur l'utilisation de produits controversés sur les champs proches de l'école et demandent à la Mairie d'instaurer un dialogue avec les agriculteurs du village.

Rédigé à Villeneuve St Denis, le 5 novembre 2019

Mme Baudrier, Secrétaire de séance



Mme Zapf, présidente du Conseil d'école "les grands prés"
Rue de la Guette
77174 VILLENEUVE ST DENIS
ce.0772301h@ac-creteil.fr